



SYSTEME DE COLLECTE DES DECHETS

La Commune de Malemort-du-Comtat est pleinement consciente des difficultés liées aux dépôts sauvages et aux déchets laissés hors conteneurs constatés ces derniers jours sur la commune.

Même si la compétence de collecte des déchets relève de la CCVS, nous avons immédiatement signalé la situation aux services concernés et demandé des interventions afin d'enlever les déchets laissés à même le sol.

Une période de transition entre l'ancien système de collecte et le nouveau est prévue jusque début juin 2026.

Nous comprenons l'agacement et l'inquiétude des riverains face aux problèmes d'insalubrité que cela engendre. La commune reste mobilisée quotidiennement afin de relayer les signalements et accompagner la mise en œuvre de solutions rapides et durables.

Un travail de concert avec la CCVS est en cours.

Nous appelons également chacun au civisme et au respect des points de collecte afin de préserver ensemble la propreté et le cadre de vie de notre commune.



**Le Maire,
Ghislain ROUX**